

Commune de Arc-en-Barrois

date de dépôt : 03 juin 2016
demandeur : SCI LE GRENIER DU BARROIS,
représenté par Madame PIANA-ROGER Ariane
pour : Rénovation des fenêtres existantes
adresse terrain : 45-47 rue Anatole Gabeur, à
Arc-en-Barrois (52210)

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Arc-en-Barrois

Le maire de Arc-en-Barrois,

Vu la déclaration préalable présentée le 03 juin 2016 par SCI LE GRENIER DU BARROIS, représenté par PIANA-ROGER Ariane demeurant 9 Rue des Bornes, PARIS (75011);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Rénovation des fenêtres existantes ;
- sur un terrain situé 45-47 rue Anatole Gabeur, à Arc-en-Barrois (52210) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/07/07 ;

Vu l'avis favorable de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France en date du 02/08/2016 ;

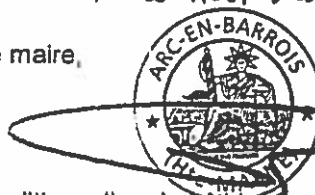
ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Arc en Barrois, le 2 Août 2016

Le maire,



Le Maire

Philippe FREQUELIN

Observations complémentaires :

Afin de préserver les dispositions constructives traditionnelles du bâti bordant les abords du monument historique, il serait souhaitable que :

Les nouvelles menuiseries présentent un aspect structuré, profils, moulures, sections et partitions à six carreaux.

La teinte choisie soit blanc cassé, beige ou gris coloré.

Les volets et portes soient remis en peinture.